

Profitez de notre expertise !

Notre expertise en matière de pratiques socialement responsables s'adresse à la fois aux individus et aux organisations. Disposant d'un volume d'épargne de 544 millions et d'un actif de 615 millions, l'équipe de la Caisse d'économie solidaire Desjardins vous informe, vous conseille et vous propose des portefeuilles qui tiennent compte de vos valeurs sans pour autant minimiser le rendement. Après tout, votre plus grande richesse, c'est vous, votre qualité de vie, votre communauté locale, votre environnement.

À vous de semer vos valeurs partout au Québec !

Contactez-nous !



Assemblage et sérigraphie Les Moulins offre des services d'insertion professionnelle en Lanaudière.

Vous n'êtes jamais loin de nous

Il est facile d'ouvrir un compte et de devenir membre de la Caisse d'économie solidaire Desjardins. Comment ? Rendez-vous au www.caissesolidaire.coop/devenez_membre.html

Votre argent

Lorsque vous placez de l'argent, vous pouvez le déposer dans un compte ou l'investir dans des produits financiers qui vous rapportent un certain bénéfice.

Vous pouvez faire plus avec votre argent !

Vos placements vous rapportent de l'intérêt et vous pouvez obtenir encore mieux. Vous pouvez avec votre argent soutenir des produits solidaires qui soutiennent des projets sociaux, des coopératives et des associations. C'est le principe de la finance solidaire.

www.placement.coop



Desjardins
Caisse d'économie solidaire

Québec 418 647-1527 1 877 647-1527
Montréal 514 598-2122 1 877 598-2122
Joliette 450 753-7055 1 866 753-7055
Nunavik 418 647-1527 1 877 647-1527

www.caissesolidaire.coop



Ce dépliant est imprimé sur du papier recyclé 100 % postconsommation.
Graphisme : Brunel Design
Photo de la couverture : Studio Denis Gendron © 2011



Placement à rendement social

« Moi, ma conseillère m'en parle ! »

Laure Waridel retrouve ses valeurs à la Caisse d'économie solidaire Desjardins



Desjardins
Caisse d'économie solidaire

Rapporter deux fois plus

Saviez-vous que le Placement à rendement social est doublement rentable ?

D'une part, la Caisse d'économie solidaire Desjardins vous offre un taux d'intérêt aussi avantageux que celui des autres institutions financières. D'autre part, grâce à votre épargne, la Caisse finance exclusivement des projets et des entreprises qui ont une valeur ajoutée sur les plans social, culturel et environnemental. La Caisse tient à ce que ce financement soit transparent afin que vous sachiez précisément où votre argent est investi.



L'École de cirque de Québec



Projet de revitalisation Jarry - 2^e Avenue

Une coopérative d'habitation côtoie le bistro TribuTerre, deux CPE, l'atelier-boutique Vélogik, la Coopérative de solidarité des Cuisines Tibet Libre et le Fonds de développement Emploi-Montréal (FDEM).

Un placement sûr et souple

Exclusif à la Caisse d'économie solidaire Desjardins, le **Placement à rendement social** est un dépôt à terme garanti selon les règles de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.

Les formules de placements pour les associations ou les individus

- Dépôt rachetable*
- Dépôt à terme fermé de 1 mois à 10 ans*
- Dépôt à rendement variable ou lié au marché

* Les rendements sont similaires à ceux des dépôts garantis en vigueur dans les institutions financières. Le taux d'intérêt varie selon la durée du placement et le montant investi.

Un placement à la hauteur des projets de votre organisation

- Gestion de vos liquidités
- Accumulation de réserves pour le développement de votre association

Un placement à la hauteur de vos projets personnels

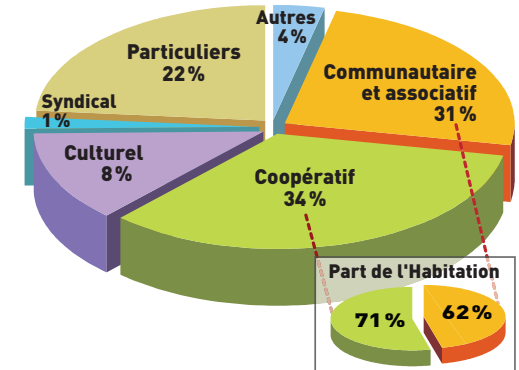
- Études
Régime enregistré d'épargne-études (REÉÉ)
- Retraite
Régime enregistré d'épargne-retraite (REÉR)
Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR)
- Autres projets
Compte d'épargne libre d'impôt (CÉLI)

Semez vos valeurs partout au Québec !

Principale institution financière spécialisée en économie sociale au Québec, la Caisse d'économie solidaire Desjardins finance des coopératives et des organismes sans but lucratif, et ce, grâce à l'épargne des citoyens et des organisations qu'elle conseille en matière d'investissement socialement responsable.

Voici comment notre portefeuille de prêt est réparti

(31 décembre 2010)



Chaque tranche de 1 000 \$ investie dans le **Placement à rendement social** contribue à financer les projets de nos membres dans les proportions suivantes :

340 \$ accompagnent des coopératives d'habitation, de travail, de solidarité, de transport ambulancier, de services funéraires, les coopératives inuites du Nunavik, etc. ;

310 \$ soutiennent des projets issus des milieux communautaire et associatif (logement, insertion sur le marché du travail, centre de la petite enfance, revitalisation et protection du territoire, etc.) ;

220 \$ sont prêtés aux particuliers qui adhèrent à nos programmes écologiques tels que hypothÉco et autoÉco ;

80 \$ appuient des projets culturels (théâtres, musées, médias communautaires, éditeurs) ;

40 \$ s'ajoutent à des prêts qui recoupent plusieurs secteurs à la fois (travailleurs autonomes, entreprises privées socialement engagées) ;

10 \$ sont mobilisés dans l'action syndicale.